

# CIKELA

## Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°15, Novembre 2007



Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali

### SOMMAIRE

- ✓ Visite du Président du Comité Africain de la FIPA au Mali ;
- ✓ 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), Bamako les 28, 29 et 30 novembre 2007.

### Visite du Président du Comité Africain de la FIPA au Mali

Du 09 au 12 novembre 2007, le Président du Comité Africain de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA), Monsieur Jacques BONOU et le Coordinateur Régional Afrique de la FIPA, M. Mahaman Bader DIOULA ont effectué une mission au Mali, dans le cadre de l'application des décisions de la 15<sup>ème</sup> session du Comité Africain tenue en mars 2007 à Cotonou (République du Bénin).

Cette mission avait pour objectifs de :

- ✓ Renforcer les échanges entre les membres et le bureau exécutif du Comité Africain;
- ✓ Recueillir les préoccupations et les besoins des OPA en vue de définir non seulement leurs priorités, mais aussi les arguments qui puissent contribuer à leurs implications dans le processus de décisions au niveau régional et international;

- ✓ Faciliter le dialogue entre les OPA et les autorités régionales et internationales en vue d'élaborer des stratégies de lobbying et d'influencer positivement les décisions relatives aux politiques Agricoles dans les différentes régions africaines.

Au cours de la mission, le Président du Comité Africain a été reçu par la profession agricole du Mali conduite par le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), M. Bakary TOGOLA le 12 novembre 2007 dans la salle de conférence de l'APCAM.



Le Président de l'APCAM et le Président du Comité Africain

A l'issue des discussions, les principales préoccupations soulevées par les Organisations Professionnelles Agricoles ont porté sur :

1. la faiblesse du budget d'Etat alloué aux structures du développement rural. En effet, en application de la Déclaration de Maputo, l'Etat malien a alloué environ 14% de son budget à l'Agriculture. Cependant, les producteurs ignorent la clé de répartition de ce budget. A leur entendement, la part allouée à la promotion de l'Agriculture devraient revenir à l'APCAM, charge à elle, de gérer convenablement ces ressources en leur faveur.

2. les difficultés d'accès au foncier rural : les membres des OPA opèrent sur des terres pour lesquels elles n'ont pas de titre de propriété. Ce qui fait qu'elles sont en perpétuels déplacements à la recherche de terres exploitables, suite à des déguerpissements pour des fins d'urbanisation sans compensation la plupart du temps.
3. l'insuffisance notoire d'équipements de toutes sortes (production, transformation/ conservation, commercialisation et de stockage, etc.);
4. l'insuffisance et les difficultés de circulation de l'information à presque tous les niveaux (entre responsables OPA et membres, entre OPA et structures techniques, entre OPA et organisations sous régionales, régionales et internationales). L'information est capitale pour la bonne marche des OPA. Aujourd'hui, le circuit de l'information se trouve très souvent déficient pour des raisons multiples : manque de ressources financières pour toucher la base, mauvaise organisation des structures, absence de feedbacks, absence de dialogue entre les différents intervenants, etc.
5. la faible capacité des membres des OPA : la formation étant le soubassement de toutes les actions de développement, elle devient donc impérieuse pour les producteurs Agricoles qui ne sont pas généralement alphabétisés.
6. l'absence de statistiques fiables sur le secteur Agricole au Mali;
7. la pauvreté élevée dans le milieu rural, principalement chez les femmes;
8. l'insuffisance d'implication des OPA dans la prise de décision au niveau national, régional et international;
9. les difficultés d'accès au crédit : les producteurs Agricoles ne sont pas généralement en possession des garanties demandées par les banques à savoir, permis d'occuper, titre provisoire, titre foncier. Aussi, les institutions de micro- finance en intervenant accordent des crédits à faible montant, à durée courte et à intérêts élevés, ne répondant pas aux besoins des producteurs



*Vue des participants à la réunion*

D'autre part, les responsables d'OPA ont insisté et demandé à l'APCAM de jouer pleinement son rôle de porte-parole des producteurs dans la recherche de solution à leurs difficultés. Ils ont suggéré, eu égard à leur importance dans le développement de l'Agriculture, que les OPA soient financées ou tout au moins subventionnées. Ainsi, elles pourront jouer pleinement leur rôle, à savoir, le développement et la promotion de l'Agriculture, toute chose qui cadre avec la vision du Président de la République en la matière.

Ils ont aussi manifesté leur engagement aux côtés de l'APCAM dans sa recherche pour l'acquisition des ressources pérennes.

Les responsables d'OPA ont également demandé la formalisation d'un cadre de concertation entre l'APCAM et les OPA nationales d'une part, et d'autre part, entre les CRA et les OPA régionales, afin d'instaurer un dialogue permanent entre ces structures.

33<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Conférence  
Permanente des Chambres Consulaires Africaines  
et Francophones (CPCCAF),  
Bamako les 28, 29 et 30 novembre 2007.

Créée en 1973 à l'initiative des présidents Georges Pompidou (France), Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) et Léopold Sédar Senghor (Sénégal), la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) a tenue sa 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale les 28, 29 et 30 novembre 2007 à Bamako.

Cette 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la CPCCAF a été organisée par l'Union des Chambres Consulaires du Mali, constituée de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali (APCMM).

Les travaux du 28 novembre 2007 ont été marqués par :

- Le séminaire sur la mise en œuvre du Programme de Développement des Chambres Consulaires Africaines membres de la CPCCAF ;
- L'atelier sur le lobbying international des Chambres Consulaires Africaines
- L'atelier sur le fichier des entreprises ;
- L'atelier sur le réseau consulaire des centres de ressources professionnelles.

Les travaux du 29 novembre 2007 ont porté sur :

- L'atelier sur les préalables à la mise en place d'une structure d'appui à l'international ;

- L'atelier sur s'engager et développer la formation professionnelle ;
- Les réunions de zones : Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'Est et Océan Indien ;
- La réunion des délégations africaines et la réunion des délégations européennes francophones.

La journée du 30 novembre a été consacrée à la séance plénière de la 33<sup>ème</sup> assemblée générale de la CPCCAF.

La cérémonie d'ouverture de cette séance plénière a été présidée par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, en présence du Ministre de l'Economie de l'Industrie et du Commerce, du Ministre de l'Agriculture, du Ministre de l'Elevage et de la Pêche, du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et de la Commissaire à la Sécurité Alimentaire.



*Présidium à la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale*

Les travaux de l'assemblée générale ont abouti aux résultats suivants :

- L'adoption du procès-verbal de la 32<sup>ème</sup> assemblée générale tenue à Brazzaville du 14 au 16 novembre 2006 ;
- La situation financière à travers le point sur les cotisations, l'adoption du

rapport de gestion de l'exercice 2006 et l'approbation des comptes ;

- L'adhésion de nouvelles chambres consulaires à la CPCCAF à savoir :

- ✓ L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali ;
- ✓ L'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores ;
- ✓ La Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire
- ✓ La Chambre d'Artisanat des Préfectures de Rabat et Skhirat-Témara ;
- ✓ La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis ;
- ✓ La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion.
- ✓ La Chambre de Commerce du Québec (Canada) a été acceptée en qualité de membre associé.

- Le point sur les activités du Président et des membres du Bureau/ orientation stratégique de la mandature ;

- La signature d'un accord de partenariat IZF/CPCCAF/Maison de l'Afrique/ AfricaInfoMarket pour le renforcement des capacités et l'accompagnement des Chambres Consulaires membres de la CPCCAF dans leurs missions ;

- Les dates et lieux retenus pour les prochaines réunions statutaires sont :

*Pour l'année 2008 :*

- ✓ 2<sup>ème</sup> édition des ateliers de la coopération consulaire, Rouen (France), juin 2008 ;
- ✓ 34<sup>ème</sup> assemblée générale, Abidjan (Côte d'Ivoire),

novembre 2008 ou à Rabat en cas de désistement de la Côte d'Ivoire.

*Pour l'année 2009 :*

- ✓ 3<sup>ème</sup> édition des ateliers de la coopération consulaire, Marseille (France), juin 2009 ;
- ✓ 35<sup>ème</sup> assemblée générale, Rabat (Maroc), novembre 2008.



*Vue des participants à la 33<sup>ème</sup> assemblée générale de la CPCCAF*

**Pour la documentation sur la CPCCAF, visitez [www.cpccaf.org](http://www.cpccaf.org)**

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25  
Fax : 223 221 87 37

Vous pouvez le télécharger ou vous abonner sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB :** Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.